



Tremblay-en-France, le 11 mai 2021

Compte rendu de l'Assemblée générale d'Aéroports de Paris du 11 mai 2021

En raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures sanitaires décidées par le gouvernement et conformément à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et au décret n°2020-418 du 10 avril 2020, et notamment à la suite du décret n°2021-255 du 9 mars 2021 prorogeant jusqu'au 31 juillet 2021 les mesures d'adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées, l'assemblée générale des actionnaires d'Aéroports de Paris s'est tenue sous la présidence d'Augustin de Romanet le 11 mai 2021 au siège social de la société, à huis clos, hors la présence physique des actionnaires. La séance a été retransmise en direct. Elle s'est tenue avec un quorum de 87,85 % des actionnaires représentés. Toutes les résolutions soumises à son vote ont été approuvées.

Augustin de Romanet a exprimé son regret de ne pas avoir l'opportunité de rencontrer les actionnaires en personne.

Edward Arkwright, Directeur général exécutif, Philippe Pascal, Directeur-général Adjoint Finances, Stratégie et Administration et Loïc Aubouin, Directeur Juridique et des Assurances, désigné secrétaire de l'assemblée participaient à l'assemblée.

Augustin de Romanet a salué la présence d'Olivier Broissand, Commissaire aux comptes, du cabinet Deloitte & associés, et de Maître Hervé Rouet, huissier de justice, chargé de contrôler le bon déroulement de l'assemblée.

Les fonctions de scrutateurs étaient assurées par l'État représenté par Isabelle Bui, qui détient 50 106 687 actions et par Predica, représentée par Françoise Debrus, qui détient 5 052 491 actions.

Pour favoriser le dialogue deux dispositifs ont été mis à la disposition des actionnaires. Le premier dispositif permettait aux actionnaires, comme en 2020, de poser en amont de l'assemblée leurs questions par email à une adresse dédiée.

Le second permettait, pour la première fois, de poser leurs questions durant l'assemblée auxquelles les réponses ont été apportées lors de la session dédiée au dialogue. Il a été répondu à toutes les questions qui se trouvent à présent sur le site internet.

Augustin de Romanet a présenté les faits marquants de l'année 2020. Philippe Pascal a commenté les résultats financiers de l'exercice 2020. Puis Edward Arkwright a présenté les projets d'infrastructure finalisés et initiés à Paris avant la crise, la politique environnementale et de RSE ainsi que certains projets d'innovation portant sur le parcours sanitaire sécurisé du voyageur, l'aéroport intelligent et la mobilité aérienne urbaine.

Augustin de Romanet a conclu la présentation de la société par un point sur les perspectives.

Parmi les 20 résolutions, Il est à noter que le résultat négatif n'a pas permis de verser de dividendes, que les statuts ont été modifiés pour supprimer la mention de commissaires aux Comptes suppléants, que les mandats des Commissaires aux comptes ont été renouvelés, et enfin les cooptations de trois administrateurs soumises à la ratification de l'assemblée générale.

À la fin de cette assemblée générale, Augustin de Romanet a remercié les actionnaires pour la confiance qu'ils manifestent dans la gestion de l'entreprise. Il a souligné que l'année 2020 a mis à l'épreuve la résilience du Groupe ADP, mais que le groupe est en pole position pour redémarrer dans les meilleures conditions possibles.

Le Groupe ADP est prêt pour accueillir les passagers, en toute sécurité.

Augustin de Romanet a clôturé la séance en donnant rendez-vous aux actionnaires l'année prochaine à la Maison de la Chimie.

Le détail complet des votes, les présentations ainsi que la retransmission vidéo de l'intégralité de l'Assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet du Groupe ADP à l'adresse suivante : <https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/actionnaires-individuels/homepage/assemblee-generale/assemblee-generale-2021>